



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 19 décembre 2012** à 18h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCACTION	
Date	13/12/2012
Affichage	13/12/2012

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	26	7

THEME : D.S.P. 7

**OBJET : REGIE
BRIANÇONNAISE DE
L'EAU AUTONOME :
APPROBATION RAPPORT
EXERCICE 2011.**

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

DUFOUR Maurice pouvoir à PETELET Renée.
PEYTHIEU Eric pouvoir à DAVANTURE Bruno.
BRUNET Pascale pouvoir à NICOLOSO Alain.
BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed.
RAPANOEL Séverine pouvoir à FABRE Mireille.
ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe.
ROUBAUD Sabin pouvoir à NUSSBAUM Richard.

Absents-Excusés :

DUFOUR Maurice, PEYTHIEU Eric, BRUNET Pascale, BOVETTO Fanny, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, ROUBAUD Sabin.

Secrétaire de Séance : CODURI Laetitia.



Rapporteur : Gérard FROMM.

Jusqu'à 1991, l'eau et l'assainissement étaient en régie directe.

A cette date, le Maire (Robert De Caumont) décide d'un affermage à la société S.A.U.R. moyennant un droit d'entrée de 25 millions de francs abondant le budget général de la ville (construction de la télécabine du Prorel).

En 2000, le Maire (Alain Bayrou) crée la R.B.E.A, (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial).

Le 1^{er} conseil d'administration de la RBEA s'est tenu le 24 mars 2000.

La S.A.U.R. a géré le service de l'eau et assainissement jusqu'au 12 octobre 2000.

Elle avait obtenu l'affermage en payant un droit d'entrée de 25 MF + 5 MF de rachat du stock de vieilles canalisations en fonte grise (pour 25 ans). Elle se remboursait le droit d'entrée moyennant un surcoût de 37 % de la facture.

La S.E.E.R.C. gère l'assainissement depuis le 10 avril 2006.

En septembre 2009, la nouvelle équipe a trouvé une régie dans une situation financière désastreuse. L'expertise comptable a constaté un déficit de 600 000 €. Les causes en étaient nombreuses :

- **Perte de recettes** due à la perte d'une part importante de l'activité de la RBEA, à l'occasion de son transfert à la CCB (2006). La rémunération de la facturation effectuée par la Régie au profit de la SEERC, ne couvre pas les frais nécessaires à cette prestation.
- **Facturation inéquitable** : pas d'Unités de Logement, favoritisme envers les gros consommateurs.
- **Manque de rigueur** dans la gestion des factures impayées, eau prélevée gratuitement sur les bornes incendie par les entreprises, sous-tarifcation des prestations effectuées par la régie, prestations effectuées gratuitement pour la mairie...
- **Dépenses inconsidérées** : salaires au-delà des possibilités de l'entreprise, achat de véhicule superflu, marchés surévalués au profit des entreprises extérieures ...
- **Décisions irréfléchies** et coûteuses : construction et démolition du réservoir de Fontchristiane, études sans concrétisation du renouvellement de la canalisation de La Draye, du Chemin de la Tour et du Boulevard du Lautaret...

Les dirigeants se sont attaqués à ces dysfonctionnements et ont pris des mesures drastiques de **réduction du train de vie de la RBEA**. Mais tout cela n'a pas suffi à rétablir l'équilibre financier de la Régie.

C'est pourquoi le Conseil Municipal a été contraint de voter le **rattrapage indispensable des tarifs** à hauteur de 30 %.

Cela faisait 20 ans qu'aucun investissement n'avait été effectué sur le réseau. Les canalisations étaient obstruées et cassaient régulièrement, le taux de fuite augmentait, les réservoirs étaient sous-dimensionnés. Nous ne pouvions plus attendre pour assurer **la sécurité d'approvisionnement** des abonnés, en premier lieu celle de l'hôpital et les moyens de **lutte contre l'incendie**. De plus l'Etat nous imposait d'engager les travaux de sécurisation des sources.

Il était indispensable que nous engagions des travaux urgents. Pour financer ces travaux nous avons institué une ligne supplémentaire sur la facture. Cette « **Participation aux travaux** » est réétudiée chaque année en fonction du programme de travaux et sera appelée à disparaître quand les comptes de la régie permettront un renouvellement continu du réseau.

Le renouvellement des canalisations du **Boulevard du Lautaret** et d'une partie importante du **Fontenil** ainsi que la protection des captages des sources du **Chabas**, de **Pramorel** et de **l'Addoux** avec traitement UV de cette dernière ont été réalisés.

Compte administratif 2011

Fonctionnement : excédent de 872 848,77 €.
Investissement : déficit de 594 950,12 €.
Résultat global de l'exercice : excédent de 277 898,65 €.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux s'est réunie le 21 novembre 2012 et a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte du rapport sur l'exercice 2011.

POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,

Gérard FROMM


TRANSMIS LE 26 DEC. 2012
PUBLIÉ LE 26 DEC. 2012
NOTIFIÉ LE 27 DEC. 2012